

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial) *)	Marque de fabrication CLAYSON	Type S 1540 AL (moteur : FORD 2704 ET)	Fiche d'homologation N° CH 5178 19
--	----------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur	SPERRY+NEW HOLLAND, SPERRY RAND BELGIUM NV., B-8210 Zedelgem (B)		
Identification	"S 1540 AL" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande		
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron		
Ident. du moteur	"2704 ET" plaquette rivée, sur carder d'embrayage, à droite		
Importateur princ.	GRUNDERCO SA., Machines agricoles, 1217 Meyrin / GE Filiale: 6287 Aesch / LU		
Véhicule homologué	4802055	Signes fixes dans code de type	S 1540 AL

Chassis		Moteur			
Nombre d'essieux	2	Marque	FORD (GB)	Type	2704 ET
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR	Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	entraînement hydrostatique avec boîte méc. à 3 vit.	Carburant	D	Position	au centre
Nombre de vitesses	3 sans palier	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6
Frein de service	entraînement sur roues avant hydraulique, à disques, sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	105	Course	115
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur les roues avant	Cylindrée	5971	CV-impôt	30,41
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	104 kW	à U/min	2300
Ralentisseur	-	Bruit à proximité	141 CV-DIN	95 dB(A)	à U/min 2400 **
Contrôle 2 circ.	-	Silencieux	1/ 507 x ø 178		+
		Mesure des gaz	Bosch 1,5 à 2400 t/min (moteur sous charge)		
		Déparasitage	Bacharach 3,0		maximale

Carrosserie	moissonneuse-batteuse			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	-	Indic. vit.	-	Poids à vide	5500	2700	8200
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite	Charge utile			
Cale	430x190x240	Attelage	AR = broche	Poids total			
Antivol	-			Garantie fabr.	5600	2800	8400
Nombre de places	1 av	centre	ar	Dimens. pneus	23.1 - 26	13.0/65-18	(Variantes
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	10 / 1,4	8 / 2,4	voir
Longueur		7440	Empattements	Charge	6490	3230	remarques)
Largueur		3500 *)		pour V max	30	30	
Hauteur		3700	Voie	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.		av	Garantie poids remorquable sans frein			
	av	1670	ar	Garantie poids de l'ensemble			
	ar	1520	Braquage	Poids remorquable testé			
			g 20000	Vitesse maximale selon le constructeur			20 km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule			d 20000 *)	Vitesse maximale testée			22 km/h

Equipement	S)	
Feux de route	Hella K 21032 + K 21037	
Feux de croisement	Hella K 21032 + K 21037	
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	-	
Climoteurs	av lat. 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av -	ar 2+2/I (E)
Feux de gabarit	av -	ar 1/R (E) sur capot
Feux complément.	1 feu orange CH 1 1280 03/04 + 3 lampes de travail	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	- avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	Hella el 20011 / 002 952 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)	
Marque et type	CLAYSON S 1540 AL	
Homologation N°	CH 5178 19	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	8200	Carburant D
Charge utile		CV-impôt 30,41
Poids total		Cylindrée 5971

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Véhicule spécial : largeur 3500 mm, braquage 20 m
- ** Mesures du bruit : avec le véhicule en marche - Vmax 22 km/h, 86 dB/A
à proximité = à gauche, à 50 cm du revêtement de la courroie trapézoïdale, à 1,2 m du sol
- + Insonorisation : le revêtement de la courroie trapézoïdale est enduit de matière absorbante; tôles complémentaires enduites de matière absorbante, à gauche sur le radiateur du dispositif hydrostatique et latéralement au moteur
- §) Equipement : l'emplacement des feux est admis pour raison techniques

A noter dans le permis de circulation

- 115 - feu orange obligatoire
- 125 - autorisation spéciale obligatoire
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule, les supports des feux AR, la tôle recouvrant la fixation de la table de coupe
- 138 - protection : tôle recouvrant la fixation de la table de coupe
- 139 - doit être enlevée : la table de coupe
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être repliée, la cheminée de vidange doit être rentrée
- lors courses de transfert, le compensateur automatique pour terrain incliné doit être débranché

Lieu et date de l'homologation
Genève, 10.05.1979 / Meyrin, 14.05.1979

Homologation fédérale des types de véhicules